

La passerelle en attendant le tram

Gare de Renens – Passerelle Rayon Vert

Cela fait plusieurs années que les études du projet ont débuté.

En effet, une réalisation de cette ampleur nécessite de longues phases d'examen et de coordination.

La passerelle Rayon Vert se situe à un point stratégique pour la mobilité. En effet, enjambant la gare de Renens, elle relie les lignes de bus n° 25, 31 et 33 de la place Sud, au Nord de la Gare, permettant de rejoindre le futur Tram ainsi que les lignes TL n°36, 38 et 54. De plus, tous les quais CFF et m1 de la gare y seront raccordés par des ascenseurs et des escaliers. L'Ouest lausannois ne sera plus séparé par les voies du chemin de fer.

Septembre 2018 a marqué le début des travaux de génie civil par la réalisation du premier pilier sur les nou-

veaux quais CFF. Cet hiver, les travaux de déviation des services, qui ont débuté et qui engendrent d'importantes perturbations de circulation sur la place Nord (rue de Crissier et rue du Terminus sur Renens), permettront de réaliser l'appui de la passerelle à l'endroit du futur quai du Tram.

Fin décembre, toute l'équipe du projet a pu découvrir le prototype réalisé à Bulle par l'entreprise Sottas.

Bien qu'il faille se projeter sur un ouvrage long de près de 80 mètres et de 7 mètres de large, ce prototype permet de finaliser tous les assemblages, de réaliser les derniers choix de finition, de tester les assises des bancs, de déterminer les éclairages ou la végétation et de lancer la construction métallique. L'objectif ambitieux est

la mise en fabrication de la structure porteuse pour le début de l'été 2019, puis la pose des trois travées sur les voies CFF en novembre 2019. La réalisation des deux têtes Nord et Sud, qui permettront les accès à

la passerelle, occupera une grande partie de l'année 2020. La mise en service de la passerelle Rayon Vert reste prévue en 2021.

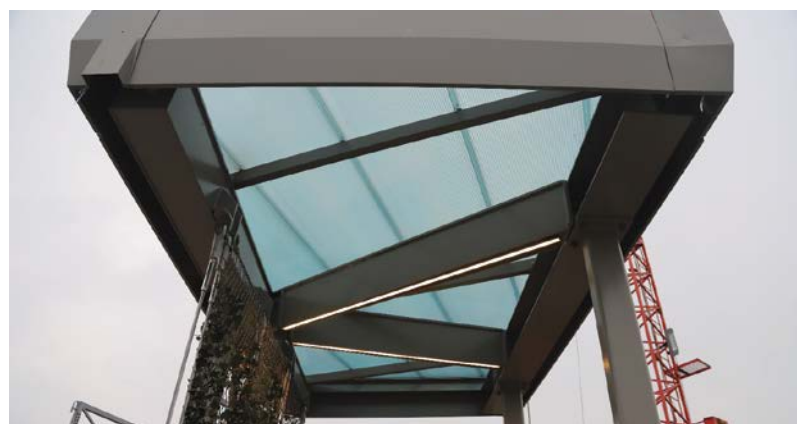
F. Toledano, chef du service Infrastructures



Le prototype de la passerelle Rayon Vert



Vue arrière des bacs à fleurs



La toiture en Polycarbonate et son éclairage

crissier contact 137 ● Vendredi 22 février 2019

4

Occupation du sol

En Suisse, les vignes (156 km²) occupent plus de place que les bâtiments publics (112 km²) et les parcs publics (34 km²) un peu plus que les décharges (31 km²). À l'échelle du canton, les terres arables représentent 22% du territoire alors que la moyenne nationale se situe à 10%.

Il est vrai que les Alpes occupent presque les deux tiers du territoire suisse, ce qui laisse peu de terrain pour supporter l'augmentation démographique. Cependant, si le béton progresse, la forêt aussi.

Source: 24 heures du 22.1.2019 - Webdoc